

CAISSE DES ÉCOLES

DÉLIBÉRATION DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Nombre de membres en exercice : 09

A l'ouverture de la séance :
Nombre de présents : 05

Mise en discussion du rapport :
Nombre de votants : 05

SÉANCE DU LUNDI 24 MARS 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le lundi vingt-quatre mars à treize heures trente, le comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni à la Mairie de Le Port, sous la présidence de Mme Mémouna Patel Vice présidente.

Secrétaire de séance : M. David Aipar.

Etaient présents : Mme Mémouna Patel Vice présidente, Mme Aurélie Testan Membre titulaire, Mme Fanny Rivière, représentante de Marie-Laure Ball, Inspectrice du Port I, Mme Lysie Narayanin Directrice de l'école élémentaire Eugène Dayot, Mme Maryse Ceschiutti Directrice de l'école élémentaire Francis Rivière.

Absents excusés : M. Olivier Hoarau Président, M. Denis Layemard Directeur de l'école maternelle Henri Wallon, Mme Frédérique Belda Directrice de l'école maternelle Pauline Kergomard.

Absents : M. Mickaël RALAITAVA, Délégué du Préfet.

Ouverture de la séance : 13h30

Départ en cours de séance : Néant.

Affaire n° 2025-002

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

NOTA : Le Président certifie que la convocation a été faite et affichée le 14 mars 2025.

La Liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée sur le site le 31 mars 2025.

LE PRÉSIDENT


Olivier HOARAU

Affaire n° 2025-002

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

LE COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2312-1, L3312-1 et D. 2312-3 relatifs au débat d'orientation budgétaire,

Vu le rapport présenté en séance ;

PREND ACTE

Article 1 : de la tenue du débat portant sur les orientations budgétaires 2025 présenté au rapport ;

Article 2 : de la communication du rapport d'orientation budgétaire 2025.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRÉSIDENT**


Olivier HOARAU


Mairie du Port Caisse des Ecoles

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le présent rapport a pour objet de présenter au comité le débat des orientations budgétaires de la Caisse des Ecoles pour l'année 2025.

Dans le cadre des compétences dévolues à la Caisse des Ecoles, établissement public communal, l'exercice 2025 sera consacré à la continuité des actions menées pour faciliter la réussite scolaire des élèves de Le Port, accompagner le programme pédagogique et éducatif de l'Education nationale et valoriser l'implication des parents, facteurs indispensables de réussite.

Le Débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation prévue par le code général des collectivités territoriales et la loi du 07 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe).

Les Caisse des écoles des communes de plus de 3 500 habitants et plus doivent ainsi tenir un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget annuel. Il constitue la première étape du cycle budgétaire. Sa présentation prend la forme du présent rapport d'orientation budgétaire permettant de débattre des orientations du budget en dépenses et en recettes.

Le rapport d'orientation budgétaire de la CDE 2025 est en cohérence des orientations de sa collectivité mère, la Ville de Le Port.

Dans un contexte budgétaire très contraint, les orientations pour 2025 s'inscrivent à faire des choix budgétaires de nature à répondre aux préoccupations de la communauté éducative.

1. Présentation de l'environnement scolaire

La Ville comporte 27 écoles :

- 13 maternelles
- 12 élémentaires
- 2 primaires

Nombre total d'élèves : 4 778, chiffre correspondant à la rentrée scolaire et qui devrait évoluer en cours d'année.

	Maternelles	Elémentaires	Observations
Nombre d'écoles	15	14	Dont 2 écoles primaires
Nombre de classes	97	162	259 classes
Nombre de classes spécifiques	4 Passerelles	6 ULIS 4 Unités externalisées	ULIS = Unité Locale d'Inclusion Scolaire UEE DA UEE DV UEEP UEEA
Nombre d'élèves	1 628	3 150	Moyenne d'élèves par classe = 17,55

Nombre d'élèves en classe spécifiques	Passerelle : 51	ULIS : 71 UE : 27	Envoyé en préfecture le 29/04/2025 Reçu en préfecture le 29/04/2025 Publié le 29/04/2025 ID : 974-269740312-20250324-DL_2025_002-DE 
			Possibilité d'accueillir les enfants déficients visuels et auditifs

2. Orientations budgétaires

Section de fonctionnement

Les dépenses

La caisse des écoles de Le Port intervient sur les champs suivants :

- Dotations des fournitures scolaires et matériels spécifiques
Les modalités de calcul des enveloppes allouées pour les fournitures scolaires demeurent inchangées. Soit un crédit de 29,50€ est accordé à chaque élève ainsi qu'une enveloppe de 200 € aux commandes spécifiques par membre du RASED.
- Financement des classes de découvertes
La Caisse des écoles continue à financer les classes transplantées. L'enveloppe sera reconduite à hauteur de 1 500 € par classe transplantée.
Pour 2025, la Caisse des écoles prendra en charge la ligne budgétaire « transport » conformément au marché en cours.
- Financement des ouvrages
Une enveloppe de 10 000€ consacrée à l'acquisition des ouvrages pour les BDCi
- Produits pharmaceutiques
Veiller à la santé et la sécurité des élèves par la dotation de produits pharmaceutiques pour pallier aux petits accidents.
- Les charges de gestion
Assurer la maintenance de la modernisation du parc des photocopieurs couleurs. Prise en charge de différents frais divers liés à la gestion de la Caisse des écoles (cotisation, RH, amortissements...)

Les ressources

La Ville confirme son engagement de sanctuariser le budget alloué à la Caisse des Ecoles avec une subvention de 234 500€ POUR 2025. Après avoir connu une augmentation de 20 000€ en 2024, une baisse de 35 500 € est constatée. Malgré tout cela ne remet pas en cause l'équilibre financière de la Caisse des écoles.

Section d'investissement

La structure budgétaire d'investissement reste stable

Une dotation de petits matériels de sport à hauteur de 12 000€ sera destinée aux écoles maternelles

Il est demandé aux membres du comité de la caisse des écoles :

- de prendre acte de la tenue des débats des orientations budgétaires 2025.